

## DOCUMENT D'INFORMATION

### LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Nations Unies ont institué une Commission pour le développement durable, qui orientera la mise en oeuvre de l'Agenda 21, stratégie globale pour une action planétaire sur le développement durable, ainsi que d'autres accords négociés à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED).

Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a annoncé, le 4 décembre 1992, que le secrétariat de la Commission aurait son siège à New York, dans le nouveau Département de la coordination des politiques et du développement durable, qui sera dirigé par M. Nitin Desai (Inde), ex-adjoint de M. Maurice Strong, le secrétaire général de la CNUED.

#### MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

La Commission sera composée de représentants de haut niveau de 53 États, élus dans les États membres de l'ONU. Il y aura rotation entre les gouvernements, avec représentation équitable des diverses régions géographiques. Le Canada posera sa candidature à la Commission au printemps 1993, à l'occasion de la session d'organisation du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU, dont relèvera la Commission.

La Commission :

- surveillera la mise en oeuvre de l'Agenda 21, compte tenu de son caractère dynamique et évolutif;
- cherchera à faire intégrer les principes de la Déclaration de Rio et les Principes directeurs sur les forêts dans la mise en oeuvre de l'Agenda 21;
- examinera la façon dont les gouvernements mettront en oeuvre l'Agenda 21, d'après l'information fournie par ces gouvernements, notamment sur les problèmes concernant les ressources financières et le transfert des technologies qui respectent l'environnement;
- examinera les engagements pris par les pays donateurs dans l'Agenda 21, y compris l'apport de ressources financières nouvelles et additionnelles et le transfert de la technologie dans des conditions favorables;
- examinera et analysera l'apport pertinent d'organisations gouvernementales compétentes et favorisera le dialogue avec